



HAL
open science

Fidélité et politique

Jean-Pierre Dedieu

► **To cite this version:**

Jean-Pierre Dedieu. Fidélité et politique. Mélanges de la Casa de Velázquez, 2004, XXXIV (2), pp.207 - 218. 10.4000/mcv.1335 . halshs-00004687

HAL Id: halshs-00004687

<https://shs.hal.science/halshs-00004687>

Submitted on 22 Sep 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Fidélité et politique

Il ressort des contributions au dossier "Couronne d'Espagne et magistratures citadines à l'époque moderne" qui précède, comme il ressortait déjà des travaux présentés aux premières journées de ces rencontres, à Rome, en 2002, que les municipalités sont l'instrument et le lieu d'un équilibre négocié entre instances locales de commandement et instances centrales, intérêts locaux de la ville et/ou de sa "terre", et intérêts du souverain et/ou de la monarchie tout entière. C'est une donnée massive, qui vaut tant pour l'Espagne, et l'Espagne tout entière, Couronne d'Aragon comme Couronne de Castille, que pour l'Italie. On se reportera pour s'en convaincre aux contributions de Fortea et de Sabatini -. Il conviendrait de s'interroger sur les limites chronologique du processus, dont il faudra sans doute situer l'apogée - en Espagne, qu'en est-il de l'Italie? - entre la dissolution des institutions représentatives des royaumes, du début du XVIe au milieu du XVIIe siècle, et la montée en puissance d'une véritable administration territoriale royale, dès le début du XVIIIe¹.

Oublions la question chronologique, situons-nous comme la plupart des auteurs ici représentés au XVIIe siècle² où le processus triomphe. Cette mise en équilibre ne va pas de soi. Elle est le fruit d'adaptations incessantes, de déphasages permanents, d'une négociation constante, où l'acte même de négocier, d'être à l'écoute, de se sonder l'un l'autre, de travailler à élaborer une transaction, apparaît parfois comme aussi important, sinon plus, que le résultat concret qui peut en résulter ou la question même qui fait l'objet de la discussion (Anne Dubet et Tamar Herzog). Ce processus est si fondamental qu'il contribue largement à configurer les acteurs eux-mêmes. C'est à travers lui que sont négociées les limites, la composition, les pouvoirs et la reproduction de la classe politique urbaine et plus largement, par voie de conséquence, pour une part notable du moins, des élites économiques et sociales locales (Mauro Hernández en premier lieu, Sabatini, Fortea, Marin et Ventura, Goncalves). Il n'est presque rien dit dans notre dossier, sauf en creux, de la manière dont de cette façon de faire a contribué à configurer la monarchie, non seulement ses pratiques, mais encore les attentes à son égard et les limites de sa légitimité. Quiconque cependant a fréquenté un peu ces domaines ne nourrit guère de doutes quant à l'influence qu'elles ont eue à cet égard. Le consensus enfin auquel il faut bien aboutir est sans cesse enfanté dans la douleur. La tension est une caractéristique permanente du système et la menace de rupture d'autant plus présente que les deux partenaires, le roi surtout qui est le plus évidemment en position de demandeur, ont pour stratégie de poser des exigences inacceptables pour se donner la possibilité de céder sur quelque chose, acte essentiel à la négociation. On est donc dans un monde complexe où, dans la tension et par la tension, des partenaires multiples se configurent les uns les autres en même temps qu'ils délimitent une intersection, un terrain d'entente, qui prend la forme d'une action politique commune, à la fois produit et cadre de cette entente.

Or, ce monde mouvant, conflictuel, dialectique, est géré par les acteurs eux-mêmes à l'aide d'un concept qu'ils définissent sous le terme de "fidélité", mot qui revient sans arrêt sous leur plume et dans leur bouche lorsqu'il s'agit de discourir sur leur pratique. Précipitons-nous sur la bibliographie. Les ouvrages qui parlent de fidélité ne manquent pas. Le mot apparaît peu dans

¹ THOMPSON, 1997; DEDIEU - LEBRE, 2005.

² Seul parmi eux Dominique Goncalves se situe clairement en dehors de cette période; mais il, traite du cas très particulier de Cuba, où la création volontariste d'une système politique nouveau après l'occupation anglaise de 1762 et la constatation de l'impuissance de la monarchie à gérer l'île par la voie administrative ramène en fait la celle-ci à une situation semblable à ce que l'on connaissait en Espagne au XVIIe siècle.

l'historiographie espagnole, qui préfère manier les concepts de "clientèles" et "réseaux"³. L'historiographie moderniste française, en revanche, ou plus précisément un secteur de l'historiographie française, l'utilise fréquemment, depuis les fameux *Mélanges Mousnier*⁴, jusqu'aux travaux de Nicolas Le Roux sur le gouvernement de Henri III⁵ en passant par les *Mélanges Sauzet*⁶. A vrai dire, la lecture de ces ouvrages réserve quelques surprises. Dans les *Mélanges Sauzet*, l'expression figure dans le titre, mais une seule contribution⁷ y fait expressément référence. On a beaucoup de choses en revanche sur l'amitié. Chez N. Le Roux, le mot "fidélité" est omniprésent; mais si nous avons bien lu, le concept n'est nulle part analysé. Dans l'introduction aux *Mélanges Mousnier*, en revanche, une définition nous est donnée et des propriétés proposées par Y. Durand. Le terme est pris par lui au sens large, très large. Il constitue le lien entre les hommes qui permet d'organiser une vision du monde indépendante du modèle marxisant alors dominant fondé sur les classes sociales, pour lequel il est notoire que ni Y. Durand ni le dédicataire du livre n'éprouvaient une dévotion sans faille. Il est des phrases qui accumulent les thèmes qui leur sont chers et qui permettent de définir la perspective dans laquelle ils se situent:

"Il semble que les phénomènes de fidélités aient été particulièrement caractéristiques des sociétés d'ordres, des sociétés de dignités qui ont fleuri à l'époque moderne, c'est-à-dire des sociétés organiques de corps et de compagnies très différentes des sociétés de masses actuelles. Ces sociétés anciennes conservaient encore des systèmes familiaux lignagers qui étaient bien mieux les clientèles et les fidélités que la nouvelle structure familiale composée de familles-noyaux"⁸

L'utilisation du terme dans un tel contexte militant, le rôle très général de ciment social faisant tenir ensemble des corps qui lui est attribué ont certainement nui à la définition précise de ses caractéristiques: plus le concept était imprécis, pour il était facile de recourir à lui quelles que soient les circonstances. Si le mot est souvent utilisé, en effet, son contenu est rarement précisé. Revenons à Y. Durand, le plus précis en l'occurrence des auteurs que nous avons lus:

"On peut définir le sentiment de fidélité comme un lien très fort entre deux individus, pouvant aller jusqu'au dévouement absolu, jusqu'à la mort du fidèle pour son maître, de la créature pour son protecteur, du fidèle pour son patron... Il faut naturellement distinguer ce sentiment de fidélité des clientèles. Les clientèles ont existé à toutes les époques, mais elles ne correspondent pas toujours à l'existence de véritables fidélités, c'est-à-dire qu'elles peuvent unir des intérêts sans qu'il s'agisse réellement du dévouement total d'un groupe d'hommes pour un autre. Il convient naturellement d'étudier, pour chaque période de l'histoire, si les fidélités sont présentes et s'il y a coïncidence entre fidélités et clientèles... [Les obligations de fidélité] ne sont pas codifiées dans un texte solennel. Il s'agit de liens qui tiennent plus des sentiments que des contraintes juridiques"⁹.

³ Quelques exemples d'auteurs qui auraient pu utiliser le concept de fidélité et qui ne le font pas: MANTECON MOVELLAN (1997), qui intitule l'une de ses parties "Entramado familiar y redes sociales. Tensión y disciplina familiar y clientelar"; MANTECON MOVELLAN (2000); CASTELLANO, DEDIEU (1998); WINDLER (1997); TORRAS I RIBE, (1998).

⁴ DURAND (1981).

⁵ LE ROUX (2000).

⁶ MAILLARD (1995).

⁷ SCHMALE (1995).

⁸ DURAND (1981), p. 5.

⁹ DURAND (1981), p. 3.

Ce qui nous est dit là n'est pas faux, mais largement incomplet, nous le verrons. Ce manque de précision rend possible la substitution du concept de fidélité par celui de clientélisme. Nicolas Le Roux hésite sans cesse entre l'un et l'autre; d'autres auteurs remplacent carrément l'un par l'autre et assignent au couple clientélisme/patronage, doublé de l'amitié pour rendre compte de l'aspect affectif évident dans les sources, le rôle exact qu'Y. Durant attribuait à la fidélité¹⁰. On rangera parmi eux la quasi-totalité des modernistes espagnols, dont certains utilisent le concept de clientélisme pour saper les bases même de l'histoire institutionnelle en soutenant que les institutions ont été créées en fonctions des relations personnelles de pouvoir à la cour, pour satisfaire telle ou telle coterie en lui attribuant à travers celui de l'institution nouvelle le contrôle d'une partie des moyens de l'Etat¹¹.

Bref, "fidélité" est l'un de ces outils qui apparaissent périodiquement dans l'historiographie pour exprimer une classe de phénomène dont tous le monde ressent intuitivement ce dont il s'agit, commodes pour insister sur les spécificité des sociétés anciennes étudiées, mais sur le contenu et le statut desquels aux yeux des acteurs l'on évite de trop se pencher. On les utilise comme des métaphores, figure de style "qui consiste à transporter un mot de sa signification propre à quelque autre signification en vertu d'une comparaison qui se fait dans l'esprit et qu'on n'indique pas"¹².

Nous n'insisterons pas sur les dangers d'une telle pratique, d'autant plus graves qu'au contraire d'autres concepts qui ont connu un sort semblable, tel "classe sociale" ou "réseau"¹³, le mot "fidélité" est employé par les sources et qu'un manque de précision dans sa définition conduit à errer non seulement dans la construction des modèles, mais encore dans la compréhension matérielle des textes qui nous servent de point de départ. Une douzaine de chercheurs se sont donc réunis à la Casa de Velazquez, le 21 mai 2004, pour débroussailler le terrain¹⁴.

Ils en sont repartis plus désorientés qu'ils ne l'étaient au départ. C'est une première conclusion. Cela tient, à l'évidence, au peu d'habitude qu'avaient les participants d'une recherche sur les grands concepts qui organisent la vie sociale. C'est un exercice peu pratiqué dans la profession, ou plutôt peu pratiqué de la manière dont nous cherchions à le faire. C'est une chose, en effet, que d'étudier ces concepts *in abstracto*, chez le théoriciens en les grands

¹⁰ LIND (1996).

¹¹ MARTINEZ MILLAN (1996); MARTINEZ MILLAN (2000). Une fois dépouillée du caractère absolu que veut lui donner José Martínez Millán et réduite au rang d'un facteur parmi d'autre, essentiel pour expliquer la création d'une forme mais impuissant à en justifier la survie dans la grande hécatombe des configurations institutionnelles mort-nées, l'idée s'est avérée posséder une puissance heuristique certaine. Voir: CARLOS MORALES, (1996).

¹² ALBALAT (1924).

¹³ La notion de réseaux a fait elle aussi, pour des raisons voisines, l'objet d'une utilisation métaphorique, non sans un certain succès de mode. Critique de cette utilisation dans: GRIBAUDI (1999).

¹⁴ I.A.A. Thompson ("¿Fiel a qué? El lenguaje político en los ayuntamientos en la Castilla del siglo XVII"); X. Gil Pujol ("El concepto de fidelidad en la Cataluña del siglo XVII"); P. Novellino ("Le filigrane culturali della fedeltà: cittadino, patria e vicere ne Il Forastiero di G.C. Capaccio (1634)"); G. Sabatini ("Le prix de la fidélité: les ambivalences des réformes des finances municipales dans la Naples espagnole"); C. Judde ("Etat et patriciat à Venise à la fin du Moyen-Age: vers une recomposition des fidélités traditionnelles?"); Th. Glesener ("La fidélité de étrangers aux Bourbons d'Espagne: un faux problème?"); R. Hocquelllet ("Déconstruction des liens de pouvoir durant la crise de l'Ancien Régime espagnol"). Participaient en outre à une table ronde l'auteur de ces lignes, comme modérateur, M. Hernández (La complexité du concept de fidélité), G. Muto (Du lexique de la fidélité), Z. Moutoukias (Fidélité, confiance et activité économique); le tout organisé par B. Pellistrandi (Casa de Velazquez) et B. Marin (Ecole Française de Rome).

auteurs littéraires¹⁵, une autre que de le situer en action. Examiné de près, le concept s'est avéré plus complexe, plus polysémique, en un mot plus riche que nous l'imaginions. Il est rapidement apparu qu'il recouvrait des champs lexicaux variés: le conjugo-sexuel, qui a pris tant d'importance aujourd'hui et dont la place aux époques qui nous occupent reste à mesurer; le religieux, déjà très présent, spécialement en Espagne, à la fin du moyen-âge, et dont le contenu évolue profondément entre le XVIe et le XVIIIe siècle sous l'effet de l'apparition de différentes confessions qui se partagent le monde chrétien; le politique, qui nous intéresse en priorité mais dont l'usage s'est aujourd'hui déplacé du centre de la sphère publique, qu'il occupait encore, explicitement revendiqué et manipulé, à la fin du XVIIe siècle, à celle, moins visible, presque privée, des relations entre un chef de parti et ses lieutenants. L'usage politique du terme, enfin, semble bien n'être qu'un cas particulier de son usage dans la sphère privée, où il décrit aussi un mode de relation entre les personnes (Gil Pujol), chose déjà parfaitement mise en relief par les travaux antérieurs¹⁶.

Usage politique constant au moins jusqu'à la fin du XVIIe siècle. La fidélité est le critère à l'aune duquel des échevins de villes de Castille jaugent leur attitude face aux demandes de fonds de la monarchie et élaborent leur réponse à cette époque encore (Thompson); elle est le critère à l'aune duquel on définit la nature des liens qui unissent les pays de la Couronne d'Aragon à la monarchie (Gil Pujol). Quelques décennies auparavant elle était l'une des mesures importantes de l'honorabilité de la ville et du royaume de Naples et l'on écrivait des traités pour laver celui-ci de la macule d'infidélité dues à ses longues hésitations entre la France et l'Espagne (Novellino). La fidélité, dans ces contextes, apparaît comme une unité de mesure permettant de qualifier une conduite, et une unité de mesure positive. Elle est, en tout état de cause une qualité, vivement revendiquée. Elle a, à l'inverse, une valeur heuristique, elle permet de déterminer la juste conduite (Thompson).

Fidélité est donc un qualificatif décrivant la nature d'une relation entre deux pôles. Le terme ne fait sens que si ceux-ci présentent certaines caractéristiques. Ils doivent bien sûr être liés d'une série de rapports objectifs, matériels, qui servent de support à la qualification. Il faut qu'il y ait entre eux une différence de niveau, au moins lorsque le terme est utilisé en matière politique. C'est implicite dans l'ensemble des travaux qui nous ont été présentés. C'est affirmé par la définition que donne du mot le *Dictionnaire des Autorités*: "Fidélité. Loyauté, observance de la foi que l'on doit à un autre qui est notre supérieur, tel le vassal au roi, le serviteur au maître... La confiance qu'on lui témoigne oblige souvent l'homme d'honneur à servir avec fidélité"¹⁷.

Cette différence ne peut cependant être abyssale. Ou plutôt, les relations qu'elle engendre ne peuvent être de pure subordination. L'ensemble des auteurs observe que la relation de fidélité

¹⁵ L'amitié est sans doute le concept qui a suscité le plus d'études de ce type. Même ainsi, le panorama reste désolément vide. Voir: EVE (2002).

¹⁶ Ainsi Y. Durand: "On peut définir le sentiment de fidélité comme un lien très fort entre deux individus, pouvant aller jusqu'au dévouement absolu, jusqu'à la mort du fidèle pour son maître, de la créature pour son protecteur, du fidèle pour son patron" (DURAND, 1981, p. 3.). Y.-M. Bercé insiste sur la complexité du concept: "Parce que ce modèle de conduite, [la fidélité] n'avait pas fait l'objet d'une élaboration doctrinale et qu'il ne relevait que d'une pratique informelle, le chercheur butte dans cette sur des ambivalences du mot. La fidélité n'est généralement décrite qu'en référence à l'amour des époux, à la constance des amis, au dévouement des sujets... don volontaire d'affection et de service, indépendant de toute sanction institutionnelle" (BERCÉ, 1981. p. 125).

¹⁷ AUTORIDADES, art.: "Fidelidad". "Lealtad, observancia de la fe que uno debe a otro por ser su superior, como el vasallo al rey, el criado al amo... El mostrar confianza muchas veces obliga a los hombres de vergüenza a servir con fidelidad".

est un choix entre personnes dotées d'une véritable autonomie. Par voie de conséquence, la fidélité est toujours menacée. Elle s'inscrit dans la durée, elle ne vaut que par la durée, elle est promesse de durée; mais on n'en parle guère sans qu'explicitement ou implicitement elle ne soit mise en question, directement par le locuteur, indirectement par un tiers, implicitement par un contexte. Irons-nous jusqu'à dire que c'est précisément cette menace permanente, l'ouverture du choix possible qui fait sa valeur en mettant en relief la dimension de libre élection du fidèle?

Mieux, la fidélité, la fidélité politique au moins, apparaît comme conditionnelle. Il est impossible d'être fidèle à un tyran, et l'oubli par le roi des intérêts du royaume, la rupture du pacte qui unit l'un à l'autre justifie la révolte, qui n'est plus alors infidélité: tel est l'argument avancé par les défenseurs de la Catalogne (Gil Pujol) ou de Naples (Novellino). Mieux, la fidélité exige que le fidèle aide l'objet de sa fidélité à se maintenir dans les limites qui rendent la fidélité possible, en lui remontrant ses dépassements, en l'avertissant de d'excès possibles, en l'empêchant d'en commettre, car la fidélité comporte le devoir de conseil pour éviter au supérieur tout préjudice, y compris de perdre des fidèles... La fidélité, en effet, est opératoire. Elle impose aux deux parties des obligations à l'égard de l'autre. Ces obligations ne sont pas définies par le concept même de fidélité. Elles dépendent des parties en présence, et du contexte. Elles doivent être légitimes. Elles doivent correspondre à la norme - nous prenons le mot au sens de centre de gravité d'un consensus plus qu'à celui d'obligation rigidement codifiée - en vigueur entre personnes de leur qualité dans le contexte du moment. Globalement nous dirons que l'inférieur doit respect service et conseil; le supérieur respect, aide et protection. Insistons là-dessus, cependant, la fidélité ne définit pas des conduites, mais des modes de comportement. Elle est l'une des jauges qui sert à évaluer la légitimité des conduites concrètes, des attentes de l'une et l'autre partie. *Le Dictionnaire des Autorités* ajoute à la définition que nous avons déjà donnée: "Fidélité: Signifie aussi la vertu qui oblige à tenir ses promesses... Signifie également l'exactitude dans l'exécution d'une oeuvre parfaite et non défigurée"¹⁸.

La fidélité comporte un fort aspect émotionnel. Toutes les contributions l'impliquent, sans insister sur ce point. C'est un aspect que l'historiographie place au centre de la relation. Elle y voit la différence avec le clientélisme, auquel la fidélité ressemble dans ses manifestations extérieures¹⁹, mais où l'intérêt l'emporte sur l'affectif. Ceci donne à la rupture de fidélité un caractère dramatique qui marque les protagonistes d'une brûlure au fer rouge difficilement pardonnable. Oudart du Bietz, maréchal de France, abandonne en 1541 la fidélité à Montmorency pour se rallier au parti de Mme d'Etampes et des Guise, alors en pleine ascension à la cour de France. Les Montmorency revenus en faveur avec Henri II, le lui feront payer de la mort sur l'échafaud de son gendre, après un procès clairement politique et de son propre emprisonnement²⁰. De là aussi la graduation entre devoir, fidélité et amitié. Lisons la

¹⁸ AUTORIDADES, 1732, p. 745. "Fidelidad: significa también la virtud que obliga a estar en lo prometido... Se toma también por puntualidad en la ejecución de alguna cosa, para que salga perfecta y no desfigurada".

¹⁹ "Il faut naturellement distinguer ce sentiment de fidélité des clientèles. Les clientèles ont existé à toutes les époques, mais elles ne correspondent pas toujours à l'existence de véritables fidélités, c'est-à-dire qu'elles peuvent unir des intérêts sans qu'il s'agisse réellement du dévouement total d'un groupe d'hommes pour un autre. Il convient naturellement d'étudier, pour chaque période de l'histoire, si les fidélités sont présentes et s'il y a coïncidence entre fidélités et clientèles" (DURAND, 1981, p. 3). Voir aussi, entre autres, les analyses de Nicolas Le Roux sur les relations entre le roi de France Henri III et ses "mignons", ou de Henri II avec le maréchal de Montmorency qui, si elles étaient vraisemblablement dépourvues de contenu sexuel, n'en avaient pas moins un caractère affectif très marqué (LE ROUX, 2000).

²⁰ POTTER, David (2001), *Un homme de guerre au temps de la Renaissance. La vie et les lettres d'Oudart du Biez, maréchal de France, gouverneur de Boulogne et de Picardie (vers 1475-1553)*, Artois Presses Université, Arras.

magnifique correspondance entre François d'O, l'un des mignons d'Henri III, gouverneur de Basse Normandie, et les échevins de Caen. Février 1579:

"Messieurs, vous ne pouvez nier - aussi le confessez-vous par votre dernière lettre - que ci-devant et depuis que j'ai le gouvernement de votre ville, je vous ai porté toute l'amitié et bonne volonté qu'il m'était possible, ne s'étant présentée occasion où vous ayez eu affaire de ce que j'y pouvais que je ne lui ai employé aussi volontiers, que j'ai pensé que n'en seriez point ingrats et que cela vous tournerait à l'amitié que je désirais faire avec vous, de laquelle seule j'étais en volonté de m'aider en ce qui est de mon gouvernement. Mais je suis infiniment fâché qu'en cela j'ai été trompé, que s'étant passé une infinité de choses en votre ville qui importaient à ma charge, comme gens sans amitié et peut-être de mauvaise volonté, vous avez laissé passer cela devant vos yeux sans vous mettre en peine ni de vous employer pour m'en faire relation ni seulement de m'en écrire pour y donner ordre et vous en justifier. Et ne pouvez nier que j'ai seulement reçu de vos lettres lorsque vous avez eu affaire de moi, encor qu'il se soit passé beaucoup de choses par delà dont vous me deviez avertir. Mais ainsi que vous êtes sans devoir et sans amitié, faites état que je le serai à votre endroit et de ne recevoir dorénavant aucune faveur de moi, qui larrai [abandonnerai] (si vous ne vous comportez en mon endroit à l'avenir autrement que vous n'avez fait) la voie de douceur pour vous gouverner, pour suivre l'autre qui me reste, de laquelle vous restez plus dignes; pour le moins elle vous contient mieux en votre devoir. Et sur ce, je prie Dieu, Messieurs, vous donner ce que vous méritez"²¹.

Août 1579, réconciliation:

"Messieurs, ayant plu au roi me donner la charge du gouvernement de la Basse-Normandie par la démission de M. de Matignon, je l'ai d'autant plus volontiers acceptée que je sais qu'en y faisant son service j'aurai moyen aussi de servir ma patrie en préposant son bien et sa commodité au mien propre; et de cela, en ce qui touchera dorénavant la communauté de votre ville, je vous en ferai preuve et que je me suis proposé ne me servir d'aucune autre autorité en cette charge que celle qu'apporte une bonne amitié avec ceux sur lesquels on est commis, sachant bien que la principale force et efficace pour se faire obéir est la bonne volonté de ceux dont l'on veut tirer obéissance, qui est un lien plus fort que toute autre contrainte et qui fait qu'un chacun s'en sert de loi à soi-même"²².

Le mot n'est pas prononcé, mais nous retrouvons l'affectivité, la réciprocité des services et la durée - car la relation entre d'O et Caen sera durable - qui caractérise la fidélité. Nous touchons du doigt combien la fidélité s'insère dans un continuum de termes qualifiant une relation, et en l'occurrence une relation politique, au point que d'aucuns ont été tentés de confondre les termes et d'assimiler fidélité et amitiés²³.

La fidélité, nous le disions en commençant, a été peu étudiée par l'historiographie espagnole. Celle-ci, en revanche, insiste, peut-être plus fortement que d'autres, sur le rôle des liens personnels dans l'organisation des institutions. Il serait temps d'entamer une étude de ces liens fondée non seulement sur les échanges de service effectifs, objets de nombreuses descriptions déjà, mais aussi sur la syntaxe à travers laquelle les acteurs eux-même les lisaient, les interprétaient et les construisaient.

²¹ LÉBOUCQ, Catherine (1998).

²² *Ibid.*, p. 362.

²³ BERCE, 1981.

Le rôle central de la fidélité en fait un bon axe d'attaque. Elle est centrale: à la jointure du politique et du privé, concernés tous deux directement par elle, par transposition; du politique et du commercial, distincts mais liés grâce à elle (Moutoukias), à la jointure du clientélisme et de l'amitié, de l'échange de service sec et de l'affectivité de l'amour, à la jointure enfin de la relation entre le roi et le royaume. Elle est complexe et de ce fait dynamique (Mauro Hernández). Il faudra analyser son contenu décrit par les acteurs, son vocabulaire, à commencer par les dictionnaires, en continuant par les correspondances et les mémoires (Muto, Thompson). Les dictionnaires notamment posent des problèmes d'exploitation dont l'ampleur a été soulignée. Ils sont aussi, au prix de quelques précautions, des sources de premier ordre pour la définition des concepts, de leurs limites, de leur rapports avec les concepts voisins²⁴.

Fidèle, mais à qui? A un souverain, à une famille, à une société locale, à une province, à un Etat (Glesener, Judde, Novellino, Gil Pujol, Sabatini, Thompson...)? Selon la réponse donnée, les effets politiques seront profondément différents. La fidélité en soi ne définit pas le contenu ni l'objet d'une relation, mais sa nature. En affirmant que le sujet de la fidélité (l'inférieur) dispose d'une autonomie de choix quant à l'objet (le supérieur), elle ouvre la porte au refus de service (Thompson), voire à la révolte au nom d'elle-même (Novellino, Sabatini, Gil Pujol). Le concept de fidélité dans la sphère politique, est lié à un système particulier, où le politique, le personnel et le social sont intimement et explicitement imbriqués²⁵. Suivre l'usage du terme, le dater, déterminer l'objet de la fidélité, peut être un marqueur de premier ordre pour évaluer la nature du système en question, ses transformations, sa disparition; d'autant que la légitimité morale du terme et sa plasticité quant au contenu donnent prétexte à exprimer sous son couvert des options politiques que la concentration du pouvoir aux mains d'un souverain seul habilité à avoir des idées sur la gestion du royaume empêche de formuler ouvertement par ailleurs. Parallèlement à son étude théorique, il faut donc étudier la fidélité à l'œuvre, et tout particulièrement la courbe de son usage et l'évolution de son objet: la personne du supérieur, la fonction qu'elle assume, l'Etat qui la sous-tend, le royaume... Les textes présentés à la Casa de Velazquez ouvrent des pistes à ce propos. Des analyses de ce type ont donné d'excellents résultats pour la France, où l'on mesure la montée en puissance de l'Etat, à la mort d'Henri III, par le transport de fidélité qu'opèrent ses fidèles à la personne de son successeur - jusque peu avant son ennemi, et auquel ils ne doivent rien encore²⁶. Cet exemple montre l'importance des situations de crise comme révélateurs d'évolutions sous-jacentes, difficiles à percevoir dans un monde plus stable. L'étude des transferts de souveraineté, si fréquentes dans la Monarchie espagnole à toutes les époques, serait de ce point de vue passionnante.

Ce n'est qu'un début. Abundante es la mies. No serán pocos los obreros. Rendez-vous à Rome en 2005 pour la suite.

²⁴ CREMER, Albert (1989), "L'administration dans les encyclopédies et dictionnaires français du 17e et du 18e siècle", in *Formation und Transformation des Verwaltungswissens in Frankreich und Deutschland (18. - 19. Jh.) / Formation et transformation du savoir administratif en France et en Allemagne (XVIIIe - XIXe s.)*, JEV, Baden - Baden, Nomos Verlag, p. 1-13.

²⁵ DURAND, 1981.

²⁶ LE ROUX, 2000, p. 671-716.

Bibliographie:

ALBALAT, Antoine (1924), *L'art d'écrire enseigné en vingt leçons*, 25ème éd., Paris, Armand Colin, cité par ROBERT, Paul (1978), *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, les mots et les associations d'idées*, Paris, Le Robert, art. "Métaphore".

BERCE, Yves Marie (1981), "Les conduites de fidélité. Des exemples aquitains", in: DURAND, Yves, *Hommage à Roland Mousnier. Clientèles et fidélités en Europe à l'époque moderne*, Paris, PUF, p. 125-138.

CARLOS MORALES, Carlos Javier (1996), *El Consejo de Hacienda de Castilla, 1523-1602. Patronazgo y clientelismo en el gobierno de las finanzas reales durante el siglo XVI*, Valladolid, Junta de Castilla y León.

CASTELLANO, Juan Luis, DEDIEU, Jean Pierre, coord. (1998), *Réseaux, familles et pouvoirs dans le monde ibérique à la fin de l'Ancien Régime*, Paris, CNRS-Editions.

CREMER, Albert (1989), "L'administration dans les encyclopédies et dictionnaires français du 17e et du 18e siècle", in *Formation und Transformation des Verwaltungswissens in Frankreich und Deutschland (18. - 19. Jh.) / Formation et transformation du savoir administratif en France et en Allemagne (XVIIIe - XIXe s.)*, JEV, Baden - Baden, Nomos Verlag, p. 1-13.

DEDIEU, Jean Pierre, LEBRE, Céline (2005), "Monarchie et patriciats municipaux en Castille sous Charles II. Le renouvellement des millions à la fin du XVIIe siècle", in: Vincent (Bernard), ed., *La Monarchie Hispanique, XVIe-XVIIIe siècles*, Paris, EHESS, à paraître.

DURAND, Yves (1981), coord., *Clientèles et fidélités à l'époque moderne. Hommage à Roland Mousnier*, Paris, PUF.

EVE, Michael (2000), "Is friendship a sociological topic?", *Archives européennes de sociologie*, n° 43, p. 386-409.

GRIBAUDI, Maurizio (1999), "Avant-propos", in: GRIBAUDI, Maurizio, coord., *Espaces, temporalités, stratifications. Exercices sur les réseaux sociaux*, Paris, EHESS, p. 5-42.

LE ROUX, Nicolas (2000), *La faveur du roi: mignons et courtisans au temps des derniers Valois (vers 1547-vers 1589)*, Champ Vallon, Paris.

LEBOUCQ, Catherine (1998), "L'administration provinciale à l'époque des guerres de religions: Henri III, François d'O et le gouvernement de Basse Normandie", *Revue Historique*, n° 606, p. 345 - 408, p. 357.

LIND, Gunner (1996), "Grands et petits amis: clientélisme et élites du pouvoir", Reinhard (Wolfgang), coord., *Les élites du pouvoir et la construction de l'Etat en Europe*, trad. fr., Paris, PUF, p. 163-201.

MAILLARD, Brigitte (1995), coord., *Foi, fidélité, amitié en Europe à la période moderne*, Tours, Université de Tours, 2 t.

MANTECON MOVELLAN, Tomás A.(2000), "Honor, patronazgo y clientelas en el Antiguo Régimen", in: IMIZCOZ, José María, dir., *Redes familiares y patronazgo. Aproximación al entramado social del País Vasco y Navarra en el Antiguo Régimen (siglos XV-XIX)*, Vitoria, Universidad del País Vasco, p. 000-000.

MANTECON MOVELLAN, Tomás Antonio (1997), *Conflictividad y disciplinamiento social en la Cantabria del Antiguo Régimen*, Santander, Universidad de Cantabria / Fundación Marcelino Botín;

MARTINEZ MILLAN, José (1996), "Las investigaciones sobre patronazgo y clientelismo en la administración de la monarquía hispana durante la edad moderna", *Studia Historica - Historia moderna*, 1996, XV, pp. 83-106.

MARTINEZ MILLAN, José, dir., RIVERO RODRIGUEZ, Manuel, CARLOS MORALES, Carlos Javier, PIZARRO LLORENTE, Henar, FAGEL, Raymond, LABRADOR ARROYO, Félix (2000), *La corte de Carlos V. I. Corte y gobierno; II. Corte y gobierno; III. Los servidores de las casas reales; IV. Los consejos y consejeros de Carlos V; V. Los servidores de las casas reales*, Madrid, Sociedad estatal para la conmemoración de los centenarios de Felipe II y Carlos V, 2000, 5 vol.

POTTER, David (2001), *Un homme de guerre au temps de la Renaissance. La vie et les lettres d'Oudart du Biez, maréchal de France, gouverneur de Boulogne et de Picardie (vers 1475-1553)*, Artois Presses Université, Arras

REAL ACADEMIA ESPAÑOLA (1732), *Diccionario de la lengua castellana en que se explica el verdadero sentido de las voces su naturaleza y calidad...*, t. III, Madrid, Imprenta de la Real Academia española, (reed. anastática Gredos, Madrid, 1979) (= Autoridades).

SCHMALE, Wolfgang (1995), "Se révolter pour la fidélité: paysans en Saxe électorale (1648-1756)", MAILLARD, Brigitte, coord., *Foi, fidélité, amitié en Europe à la période moderne*, Tours, Université de Tours, p. 511-518.

THOMPSON, Ian A.A. (1997), "Patronato real e integración política en las ciudades castellanas bajo los Austrias", Fortea Pérez (José Ignacio) (ed.), *Imágenes de la diversidad. El mundo urbano en la Corona de Castilla (S. XVI-XVIII)*, Santander, Universidad de Cantabria, p. 475-513.

TORRAS I RIBE, Josep M. (1998), *Poder y relaciones clientelares a la Catalunya dels Austrias. Pere Franquesa (1547-1614)*, Vich, Eumo.

WINDLER, Christian (1997), *Elites locales, señores, reformistas: redes clientelares y monarquía hacia finales del Antiguo Régimen*, trad. esp., Sevilla, Universidad de Sevilla - Universidad de Córdoba.